



Association Loisirs
et culture

Protéger votre vie privée Sur Facebook

Jean Marie Herbaux

Table des matières

Sécurisez votre compte :	3
Vérifiez votre profil :	3
Vérifiez votre historique personnel.....	4
Classez vos amis	4
Choisissez qui peut vous voir.....	4
Qui peut voir mon contenu ?	5
Qui peut me contacter ?.....	5
Qui peut me trouver avec une recherche ?	5
Choisissez qui peut vous identifier.	5
Qui peut ajouter des contenus sur mon journal ?	6
Qui peut voir les contenus de mon journal ?.....	6
Comment gérer les identifications que d'autres personnes ajoutent et les suggestions d'identification ?	6
Bloquez les importuns.....	6
Surveillez ce qui se passe	6

Il est désormais facile de protéger efficacement sa vie privée sur Facebook grâce aux nouveaux paramètres de confidentialité. Découvrez ces paramètres et apprenez à sauvegarder votre intimité sur ce réseau social.

Facebook a encore une fois modifié sa politique de confidentialité en ajoutant de nouveaux paramètres et en réorganisant les menus pointant vers ces paramètres. Facebook a averti ses utilisateurs en affichant rapidement une page d'Information lors de la connexion. Il est probable que vous n'ayez pas fait attention à cette page et que, de ce fait, vous n'utilisiez pas ces nouveaux paramètres. C'est dommage car les valeurs par défaut exposent le plus possible vos informations. **Il est donc indispensable de prendre connaissance de tous les paramètres de confidentialité de Facebook pour les régler en trouvant le bon compromis entre large publication et confidentialité absolue.** Les paramètres de confidentialité sont sagement regroupés dans la partie *Paramètres* pour l'essentiel mais il y a quand même d'Importants réglages concernant la protection de la vie privée qui sont dispersés dans tout Facebook. Grâce à ce memento vous n'oublierez aucun paramètre de confidentialité important et vous serez à même d'utiliser pleinement Facebook tout en protégeant votre vie privée.

Sécurisez votre compte :

Pour protéger au mieux sa vie privée sur Face book, la première opération à effectuer consiste à sécuriser son compte. En effet, il ne servirait à rien de régler finement ses paramètres de confidentialité si n'importe qui peut pirater votre compte et publier ce qu'il veut en votre nom. Pour sécuriser votre compte Face book, ouvrez les *paramètres* en cliquant sur la petite flèche pointant vers le bas situé à droite du bandeau supérieur Face book. Voici la liste des paramètres que vous devez activer pour sécuriser votre compte Face book.

Paramètres, Onglet Sécurité et connexion

- *Notification lors des connexions (type d'appareil inconnu)* pour recevoir un courriel ou une notification lorsque votre compte Facebook est utilisé à partir d'un ordinateur ou d'un appareil mobile inhabituel. Il est fortement conseillé d'activer cette option.
- *Approbatons de connexion (utiliser l'authentification à deux facteurs)* pour que Facebook demande un code de sécurité lorsqu'une tentative de connexion à votre compte est faite à partir d'un appareil inhabituel. Le code de sécurité est envoyé par Facebook à votre téléphone mobile par SMS et vous devez le saisir sur Facebook pour finaliser la connexion. Il est conseillé d'activer cette option.
- *Contacts de confiance (renforcement de sécurité)* pour indiquer quels amis Facebook pourront contacter si vous avez des problèmes de connexion. Indiquez un ou deux amis en qui vous avez toute confiance.

Vérifiez votre profil :

La deuxième opération à effectuer pour protéger sa vie privée sur Facebook consiste à vérifier que vous ne dévoilez pas vous-même des renseignements privés ou accidentels. Vérifiez votre choisissez *en cliquant sur votre nom affiché dans le bandeau supérieur* puis en cliquant sur l'onglet *À propos*. La partie *À propos* est composée de plusieurs rubriques contenant diverses informations vous concernant. Cliquez sur le bouton *Modifier* pour vérifier et modifier le contenu de chacune de ces Informations.

La visibilité de certains des éléments seulement est indiquée à l'aide d'une petite icône silhouette suivie d'une petite flèche pointant vers le bas. Cliquez sur la flèche pour ouvrir un *menu déroulant* proposant les options de visibilité disponibles. Vos informations peuvent être réglées sur

- Public, c'est-à-dire visibles par tout le monde.
- Amis, c'est à dire visibles seulement par vos amis Facebook.

- Amis sauf connaissances, c'est-à-dire visibles par vos amis Facebook sauf ceux que vous avez classés dans les connaissances.
- Moi uniquement c'est-à-dire visibles uniquement par vous.
- Personnalisé, au choix par vos amis et leurs amis, amis, certaines personnes ou listes de personnes, vous uniquement et invisibles pour certaines personnes ou liste de personnes.
- Plus d'options ouvre une liste de personnes, c'est-à-dire visibles seulement par les personnes présentes dans la liste.

Vérifiez votre historique personnel

Il est facile de vérifier votre activité passée sur Facebook en affichant votre *historique personnel*. Avec cette fonctionnalité, vous vous assurez que vous n'avez pas publié vous-même des informations confidentielles. Pour afficher votre historique personnel, cliquez sur la *flèche pointant vers le bas* affichée dans le *bandeau supérieur* puis cliquez sur *Historique personnel*. L'historique personnel présente vos informations selon un ordre chronologique. Toute votre activité Facebook comme vos « J'aime », vos commentaires, vos publications sont affichées dans l'historique. Vous trouverez à droite de chaque information une icône montrant la visibilité de l'information et une icône en forme de crayon permettant de modifier l'information. *Vous pouvez supprimer l'information ou modifier la visibilité de vos propres informations. Vous ne pouvez pas supprimer /modifier la visibilité des informations dont vous n'êtes pas l'auteur.*

Classez vos amis

Vos amis Facebook sont des privilégiés. En effet, ils voient beaucoup plus d'informations vous concernant que les autres personnes. C'est le principe de fonctionnement de Facebook. Pour protéger votre vie privée, il est donc nécessaire de s'assurer que vos amis Facebook sont bien des amis en qui vous pouvez avoir confiance. Affichez la liste de vos amis en cliquant sur *votre nom dans le bandeau supérieur* de puis en cliquant sur *Amis* et n'hésitez pas à retirer de votre liste d'amis les personnes que vous ne connaissez pas. Ces personnes ne seront pas informées par Facebook et ne s'apercevront donc pas qu'elles ne font plus partie vos amis.

Le bouton Amis placé en face de chaque ami Facebook permet de gérer finement sa liste d'amis en classant ses amis dans différentes catégories. Vous utiliserez ensuite ces catégories lorsque vous publierez des informations. Voici les options dont vous disposez :

- *Recevoir des notifications* chaque fois que cet ami publie quelque chose sur Facebook, c'est pratique pour ne rater aucune information publiée par un proche.
- *Amis proches* pour classer cet ami dans la liste des amis proches.
- *Connaissances* pour classer cet ami dans la liste des connaissances.
- *Ajouter à une autre liste* pour ajouter cet ami dans une des listes proposées ou dans une liste que vous créez vous-même.
- *Suggérer des amis*.
- *Retirer de la liste d'amis* pour supprimer cet ami.

Choisissez qui peut vous voir

Lorsque vous lirez cet article, il est probable que ce que vous publiez sur Facebook sera privé par défaut. C'est ce que fait d'annoncer Facebook en invoquant la protection de la vie privée de ses membres. De toute façon, les paramètres et outils de confidentialité de Facebook permettent d'ores et déjà de protéger son intimité. Ouvrez la page des *paramètres* puis cliquez sur l'onglet *Confidentialité* pour afficher les options proposées.

Qui peut voir mon contenu ?

(Votre activité) Ce paramètre permet de régler la visibilité *par défaut* de vos publications. Vous pourrez toujours choisir ponctuellement une visibilité différente pour les publications de votre choix. Vous avez le choix entre

- Public
- Amis
- Amis, sauf connaissances
- Moi uniquement
- Personnalisé
- la région autour de votre emplacement géographique
- votre famille ou vos connaissances.

Ces options sont suffisantes à condition d'avoir correctement classé ses amis dans les catégories adaptées.

Le lien *Limiter l'historique* affiche votre historique personnel.

Le lien *Utiliser l'audience des anciennes publications* est bien pratique il permet de modifier la visibilité de toutes vos publications passées afin que seulement vos amis aient accès à vos publications Facebook.

Qui peut me contacter ?

Avec ce paramètre vous choisissez quelles sont les personnes qui peuvent vous contacter sur Facebook.

- Par défaut, tout le monde peut vous envoyer des invitations pour devenir ami, libre à vous d'accepter ou de refuser cette invitation.
- Vous pouvez choisir la valeur *Amis de vos amis*. Dans ce cas, seuls les amis de vos amis pourront vous envoyer une demande d'amitié.

Les *messages* que vous recevez sur votre messagerie Facebook sont filtrés. Par défaut, vous recevez dans votre boîte de réception les messages provenant de vos amis et de personnes que vous pourriez connaître. Les messages provenant d'autres personnes sont placés dans la boîte appelée *Autres*. Vous pouvez choisir un filtrage *strict*. Dans ce cas, vous ne recevez que les messages de vos amis. Tous les autres messages sont placés dans la boîte *Autres*.

Qui peut me trouver avec une recherche ?

Tout le monde peut faire des recherches sur Facebook. Par défaut, tout le monde peut vous trouver en faisant une recherche Facebook avec votre adresse mail ou avec votre numéro de téléphone. Vous pouvez modifier cela en accordant ce droit seulement à

- vos amis
- seulement à vos amis et à leurs amis.

Les moteurs de recherche comme Google ou Bing indexent vos publications Facebook. Cela signifie que n'importe qui peut vous trouver sur Facebook en faisant une recherche Google ou Bing. Désactivez ce paramètre pour que vos publications ne soient plus visibles sur les moteurs de recherche.

Choisissez qui peut vous identifier.

Sur Facebook, certaines personnes peuvent *écrire dans votre journal* et peuvent vous *identifier dans des photos*.

La publication dans le journal consiste à écrire directement dans votre journal. Toutes les personnes ayant accès à votre journal pourront lire votre journal.

L'identification consiste à associer votre nom à une personne figurant sur une photo. La photo sera visible sur votre journal avec votre nom. Heureusement, vous pouvez contrôler ces paramètres en cliquant sur *Journal et identités* dans les paramètres de Facebook.

Qui peut ajouter des contenus sur mon journal ?

Ce paramètre permet de contrôler qui peut publier quelque chose dans votre journal. Cela peut être *vous et vos amis ou seulement vous*. Dans le cas où vous permettez à vos amis de publier dans votre journal, vous pouvez *modérer* les publications en les examinant avant publication. Il est fortement conseillé d'activer cette option.

Qui peut voir les contenus de mon journal ?

Cette option est très intéressante. Elle vous permet de voir votre journal comme le voit une personne précise, un groupe de personnes ou le public. Cliquez sur le lien *Aperçu du profil en tant que* pour voir votre journal comme le voit le public puis saisissez un nom de personne pour voir votre journal comme le voit la personne dont vous avez saisi le nom.

Cette rubrique comprend deux paramètres avec lesquels vous choisissez les personnes qui ont le droit de voir les photos sur lesquelles vous êtes identifiées et les personnes qui ont le droit de voir ce que d'autres personnes publient sur votre journal.

Comment gérer les identifications que d'autres personnes ajoutent et les suggestions d'identification ?

Cette rubrique vous aide à gérer les identifications qui vous concernent. Vous pouvez demander à valider les certifications avant qu'elles n'apparaissent sur Facebook.

Nous vous conseillons d'activer ce paramètre. Vous pouvez aussi ajouter une audience supplémentaire aux identifications.

Bloquez les importuns

Il est possible de bloquer certains utilisateurs et certaines invitations avec la partie *Blocage des paramètres de Facebook*. Cliquez sur le lien *Blocage* situé dans les paramètres de Facebook pour y accéder. Voici les possibilités de blocage dont vous disposez :

- Liste des utilisateurs restreints. Les amis que vous placez dans cette liste ne voient plus que vos informations publiques.
- Bloquer des utilisateurs. Une personne bloquée ne voit plus vos publications, ne peut plus vous identifier, ne peut plus vous inviter, ne peut plus vous envoyer de messages. *Bref ! Elle ne peut plus rien faire.*
- Bloquez les messages
- Bloquer les invitations à utiliser une application. Cette option bloque toutes invitations émises par les personnes dont vous avez indiqué le nom. C'est l'option à utiliser pour ne plus recevoir d'invitation à jouer à Candy Crush et autres jeux.
- Bloquer les invitations à des événements. Cette option bloque les invitations à participer à un événement émises par les personnes dont vous avez indiqué le nom.
- Applications bloquées. Cette option bloque des applications qui ne peuvent plus vous contacter pour vous envoyer des messages ou des invitations.
- Bloquer les pages.

Surveillez ce qui se passe

Sécuriser son compte Facebook et régler correctement tous les paramètres de confidentialité et d'identification est une très bonne chose. Pour que votre sécurité et le respect de votre vie privée soient assurés, il ne vous reste plus qu'à surveiller l'activité Facebook de vos amis et les activités Facebook susceptibles de vous concerner. C'est une opération très facile à réaliser grâce aux paramètres de *Notifications*. Globalement, ces paramètres vous avertissent par mail ou par

notification sur votre ordinateur et sur vos appareils portables dès qu'un contenu vous concernant apparaît sur Face book.

La première partie des paramètres de notifications concerne les méthodes de notifications. C'est là que vous choisissez de recevoir des notifications sur Facebook, par courrier électronique ou par notification.

La seconde partie concerne le type de notification que vous recevez. C'est là que vous choisissez les notifications que vous souhaitez recevoir. Demandez, par exemple, à recevoir des notifications pour les activités qui vous concernent, pour les activités des amis proches et pour les identifications.